Association Tunisienne d'Etude des Maladies Métaboliques Héréditaires « ATEMMH »

Selon les dispositions de l'article 41 du décret de loi N°88 du 24 Septembre 2011, l'Association Tunisienne d'Etude des Maladies Métaboliques Héréditaires « ATEMMH » déclare avoir reçu, le 23 Novembre 2017, un virement de l'étranger d'un montant de 4 336,500 DNT de la part des laboratoires pharmaceutiques « Orphan Europe » et ce à titre de de subvention pour la réalisation de la Journée Nationale d'hiver de l'ATEMMH qui s'est déroulée le 02 décembre 2017 à Tunis.

Pr Ag AZZOUZ Hatem Trésorier de l'ATEMMH

Association Tunisienne
d'Etude des Maladies
Métaboliques Héréditaires
Métaboliques Héréditaires
Hôpital la Rabia - TUNIS